



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-048-2026-07

PUBLIÉ LE 23 JUILLET 2026

Sommaire

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale /

IDF-2026-07-23-00001 - Arrêté modificatif du 23 juillet 2026~~??~~ portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Seine-et-Marne (1 page)

Page 3

Direction de la sécurité sociale-Mission nationale
de contrôle et d'audit des organismes de
sécurité sociale

IDF-2026-07-23-00001

Arrêté modificatif du 23 juillet 2026
portant modification de la composition du
Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance
Maladie (CPAM) de Seine-et-Marne

**ARRÊTÉ modificatif du 23 juillet 2026
portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
de Seine-et-Marne**

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

VU l'arrêté du 20 octobre 2025 relatif à la répartition des sièges des représentants des assurés sociaux et des employeurs, y compris travailleurs indépendants, au sein des organismes de sécurité sociale du régime général et du régime local d'Alsace-Moselle ;

VU l'arrêté initial du 03 avril 2026 portant nomination des membres du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Seine-et-Marne

VU l'arrêté modificatif du 10 avril 2026 portant modification de la composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Seine-et-Marne

Vu la désignation formulée, au titre des représentants des employeurs, par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Vu l'arrêté du 26 juin 2026 portant délégation de signature à Guy-Michaël DALIN, Chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre Val-de-Loire de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

ARRÊTE

Article 1er

La composition du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Seine-et-Marne est modifiée comme suit :

2° En tant que Représentants des employeurs

Sur désignation de l'organisation Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Suppléant :

Monsieur Jean-Christophe PIEDINOVI.

Article 2

Le chef d'antenne des régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris le 23 juillet 2026

La ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Pour la ministre et par délégation :

Signé

Guy-Michaël DALIN

Page 1 sur 1

Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale
Régions Ile-de-France et Centre-Val de Loire
mnc-antenne-paris@sante.gouv.fr
21, rue Miollis – 75015 PARIS